

Code d'article	255.29
Description	GOBELETS À FRITES OUVERT
Catalogue	DEL 74, HOS 237, NOVEDADES 34
Date de modification	18/10/2022 09:08:44



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	Ø8,5x13,5 CM
Matériel	CARTON
Couleur	BLANC
Grammage	242 G/M2
Capacité du conteneur	16 OZ - 480 ML
Ligne de produits	'PLASTIC FREE'

Codes

Intrastat	48192000
ITF14	18420499255290
EAN13	8420499255293

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	50
	Dimensions paquet (cm)	9,00 x 9,00 x 55,00
	Poids paquet (kg)	0,46
	Volume paquet (m ³)	0,0044550

Signage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton	1.000
	Paquets /carton	20
	Dimensions carton (cm)	34,50 x 42,00 x 57,50
	Poids carton (kg)	9,12
	Volume carton (m ³)	0,0833175

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	6
	Cartons / palette	12
	Conditionnement (U base x couches)	6 x 2
	Poids (kg)	133,44
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Compostable EN 13432 -18°C/+90°C Résist. graisses



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

